

langl1823 2021

Compréhension à la lecture et à l'audition de textes de criminologie

5.00 crédits	30.0 h	Q1 et Q2

Enseignants	Heiderscheidt Nathalie (coordinateur(trice));
Langue d'enseignement	Anglais
Lieu du cours	Louvain-la-Neuve
Préalables	Le Niveau A2 du "Cadre européen commun de référence pour les langues". Toutefois, l'étudiant plus faible pourra se remettre à niveau grâce aux outils de remédiation mis à sa disposition.
Thèmes abordés	 Cette unité d'enseignement est articulée autour de différents thèmes liés à la criminologie. Les textes et vidéos abordés au cours proviennent de sources authentiques et impliquent, pour les textes, la lecture et la préparation à domicile de la part de l'étudiant qui doit mettre en oeuvre les stratégies de lecture acquises en classe. L'analyse et les commentaires des textes et vidéos en classe impliquent l'interaction des étudiants. Le vocabulaire et les structures de base sont consolidés par le biais d'exercices écrits et oraux (analyse et commentaires). La grammaire est vue en contexte et renforcée par des exercices réguliers. La prononciation du vocabulaire général et spécifique est exercée de façon systématique.
Acquis	A la fin de cette unité d'enseignement, l'étudiant est capable de :
d'apprentissage	A la fin de cette unité d'enseignement, l'étudiant aura développé ses compétences, essentiellement réceptives, en anglais. Il sera capable de [Compréhension à la lecture] • Comprendre un texte en anglais orienté vers la criminologie Niveau B1+ du Cadre européen commun de référence pour les langues [Compréhension à l'audition] • Comprendre une communication orale claire et standard dans ce même domaine Niveau B1 du Cadre [Connaissance du Code] • Maîtriser le vocabulaire (élémentaire, intermédiaire, académique et spécifique à la criminologie). • Maîtriser la prononciation du vocabulaire vu.

Modes d'évaluation des acquis des étudiants	En début d'année, les étudiants peuvent passer un test dispensatoire d'un niveau équivalent à l'examen final (inscription obligatoire). Les étudiants ayant obtenu la note de 12/20 ou plus seront dispensés du cours et de l'examen. ! En fonction de l'évolution de la situation sanitaire, il est possible que les modalités d'évaluation soient modifiées. Les étudiant-es en seront averti-es dans les meilleurs délais. Les modalités d'évaluation de cette unité d'enseignement sont les suivantes : Examen partiel en janvier (35%) 1. Examen écrit portant sur les textes et vidéos abordés au Q1 ainsi que sur la matière d'auto-apprentissage du Q1 + test de lecture à haute voix (30%) 2. Evaluation continue (tests + exercices sur la plate-forme Moodle) (5%) Examen final en juin (65%) 1. Examen écrit portant sur les textes et vidéos abordés au Q2, sur la matière d'auto-apprentissage du Q2 et sur
	les compétences acquises en lecture et audition + test de lecture à haute voix (55%) 2. Evaluation continue (tests + exercices sur la plate-forme Moodle + participation active au cours tout au long de l'année) (10%) Examen en septembre (100% ou 85%) L'examen de septembre porte sur la matière de toute l'année. La note d'évaluation continue n'est prise en compte que si elle est en faveur de l'étudiant.
Méthodes d'enseignement	Cette unité d'enseignement inclut des activités en classe ainsi que du travail en auto-apprentissage via la plate- forme Moodle. ! En fonction de l'évolution de la situation sanitaire, il est possible que les modalités d'enseignement soient modifiées. Les étudiant-es en seront averti-es dans les meilleurs délais. • Lecture à domicile de textes, de façon extensive et en adoptant les stratégies de lecture • Analyse et commentaire de ces textes au cours • Pratique du vocabulaire des textes • Analyse et résumé de points grammaticaux • Décodage, au rythme de chacun, de programmes vidéo, de façon extensive et intensive • Pratique de la prononciation de mots de vocabulaire général et spécifique
Contenu	Cette unité d'enseignement vise à améliorer la compréhension à la lecture et à l'audition de matériel authentique dans le domaine de la criminologie. Il vise également à donner aux étudiants une meilleure maîtrise du code linguistique de l'anglais à travers des exercices de grammaire et de prononciation ainsi qu'à développer le vocabulaire général, académique et spécifique des étudiants. Au terme de ce cours les étudiants auront atteint le niveau B1+ du Cadre européen commun pour les langues en compréhension à la lecture et le niveau B1 en compréhension à l'audition.
Ressources en ligne	https://moodle.uclouvain.be/course/view.php?id=670
Faculté ou entité en charge:	ILV